



ANNEXE CVO 2020

CVO collectées pour le compte des propriétaires forestiers

DATE LIMITE 30/04 2020

BOR 201 ANX

Au titre des achats de bois 2019, indiquez dans les tableaux* ci-dessous les coordonnées des propriétaires forestiers, montant(s) de vente HT et montant(s) de CVO collecté(s) pour leur compte (voir NOTICE explicative page 2 n°2, page 5 n°B et autres...).

Votre N° de contributeur FBF :

Date limite de déclaration et de règlement (chèque, virement ou prélèvement) : 30.04.2020

Déclaration et règlement :

• TÉLÉDÉCLARATION cvo.franceboisforet.fr

• Par courrier : FRANCE BOIS FORÊT - Service Gestion CVO CS 20011 - 59895 Lille cedex 9

Pour toutes précisions, se reporter à la NOTICE explicative (page 5, n° A et B).

Renseignements : 03 28 38 52 43 du lundi au vendredi de 9h à 18h

Propriétaire forestier / Nom :		Prénom :	
Raison sociale			
N° :	Voie :		
Lieu-dit :			
Ville :	Code postal :		
Essence principale de bois	Montant de la vente HT	année de référence 2019	MONTANT CVO À VERSER
Réf. (voir tableau au verso)	(hors transport)	€	€
Propriétaire forestier / Nom :		Prénom :	
Raison sociale			
N° :	Voie :		
Lieu-dit :			
Ville :	Code postal :		
Essence principale de bois	Montant de la vente HT	année de référence 2019	MONTANT CVO À VERSER
Réf. (voir tableau au verso)	(hors transport)	€	€
Propriétaire forestier / Nom :		Prénom :	
Raison sociale			
N° :	Voie :		
Lieu-dit :			
Ville :	Code postal :		
Essence principale de bois	Montant de la vente HT	année de référence 2019	MONTANT CVO À VERSER
Réf. (voir tableau au verso)	(hors transport)	€	€
Propriétaire forestier / Nom :		Prénom :	
Raison sociale			
N° :	Voie :		
Lieu-dit :			
Ville :	Code postal :		
Essence principale de bois	Montant de la vente HT	année de référence 2019	MONTANT CVO À VERSER
Réf. (voir tableau au verso)	(hors transport)	€	€

Cumul des CVO collectées en 2019

Nombre de propriétaires	Montant total des ventes	CVO à verser à FBF
	€	€

Pour le montant des ventes et de la CVO à déclarer, ne pas indiquer les centimes.

*NB : En cas de besoin, au-delà de 4 propriétaires, reportez le détail des cotisations collectées pour le compte des propriétaires forestiers en 2019, sur le tableau à télécharger sur franceboisforet.fr et joignez celui-ci à votre déclaration à renvoyer à France Bois Forêt - Service Gestion CVO - CS 20011 - 59895 Lille cedex 9.



Références des essences principales de bois

Ref.	FEUILLUS	Ref.	RESINEUX
101	Chêne	201	Douglas
102	Châtaignier	202	Pin maritime
103	Hêtre	203	Pin sylvestre
104	Frêne	204	Epicéa
105	Peuplier	205	Sapin
106	Robinier	206	Sitka
107	Aulne	207	Pin d'Alep
108	Autres feuillus	208	Autres résineux
1828	Essences mixtes		

Validation et Paiement

Nom, signature et cachet d'entreprise

Certifié conforme le

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

Nom du responsable :

E-mail :

Tél :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

TOTAL

de la CVO à verser à France Bois Forêt
pour le compte des propriétaires

<input type="text"/>	€
----------------------	---

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus. Cette déclaration pourra faire l'objet d'un contrôle par France Bois Forêt, qui pourra donner suite à une évaluation d'office du montant de la CVO, sans délai de prescription en l'absence de déclaration.

Références du paiement pour le compte des Propriétaires forestiers

Le montant de la CVO collectée auprès des Propriétaires est à reverser à France Bois Forêt
séparément du règlement de la CVO basée sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.

N° du compte de l'émetteur du virement, joindre votre RIB

N° de chèque

libellé à l'ordre de France Bois Forêt

Date

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année			

Virement à effectuer sur ce compte bancaire : la référence de votre virement doit être OBLIGATOIREMENT soit votre N° de contributeur FBF soit votre N° SIRET.

Notre RIB pour les virements à : **Crédit Agricole d'Ile-de-France**

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1820	6002	8060	2868	0641	756
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882						

Titulaire du compte :

France Bois Forêt PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
120 avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS

**Compte réservé à la collecte CVO
par délégation**

L'Interprofession nationale France Bois Forêt soutient l'utilisation de la ressource forestière et les multiples usages du matériau bois.
France Bois Forêt - Service Gestion CVO - CS 20011 - 59895 Lille cedex 9 - Tél. 03 28 38 52 43

Pour un accès
direct à
franceboisforet.fr



Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'interprofession nationale reconnue France Bois Forêt. Pour en savoir plus sur l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD).